

Brevet d'études professionnelles Maintenance des véhicules et des matériels

Voitures Particulières – Véhicules Industriels – Motocycles

Tracteurs et Matériels Agricoles – Matériels de Travaux Publics et de Manutention - Matériels de Parcs et Jardins

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

DÉFINITION DU DIPLOME

A. Dénomination :

Ce référentiel définit le Brevet d'études professionnelles "MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS " avec les dominantes suivantes

En MAINTENANCE DES VÉHICULES :

- Voitures particulières
- Véhicules industriels
- Motocycles

En MAINTENANCE DES MATÉRIELS

- Tracteurs et Matériels agricoles
- Matériels de travaux publics et de manutention
- Matériels de Parcs et jardins

B. Contexte de l'activité :

Le titulaire du brevet d'études professionnelles en maintenance des véhicules et des matériels est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules et des matériels, c'est-à-dire suivant le type de véhicules ou de matériels :

- dans les entreprises qui font partie des réseaux des constructeurs (succursales, concessionnaires, agents),
- dans les entreprises qui traitent les véhicules et des matériels toutes marques,
- dans les entreprises qui assurent la vente, la location, la maintenance préventive et corrective des véhicules et des matériels,
- dans les services de maintenance des entreprises ou des collectivités,
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Description sommaire des activités :

Le titulaire du brevet d'études professionnelles en maintenance des véhicules et des matériels exerce ses activités essentiellement dans le cadre de la maintenance préventive et corrective des véhicules ou des matériels. Suivant le niveau de complexité, ces fonctions seront réalisées en autonomie ou sous les directives d'un encadrement technique. Ce sera en particulier le cas pour les activités de diagnostic où, à la différence d'un titulaire de baccalauréat professionnel, il est initié aux démarches mais ne réalise pas de diagnostic en autonomie.

L'acte global de maintenance comprend quatre phases :

- **l'accueil du client**
- **la préparation de l'intervention**
- **la réalisation de l'intervention,**
- **la restitution du véhicule ou du matériel**

Ces quatre activités fondamentales sont déclinées en tâches dans le référentiel.

La prévention des risques professionnels constitue le souci permanent du professionnel lors de la réalisation de ces activités. Les tâches correspondantes doivent être conduites dans le respect des règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

ACTIVITÉS	Tâches principales	Niveau	
		A	P
1. ACCUEILLIR LE CLIENT	1. Accueillir, communiquer avec le client.		X
	2. Renseigner le contrat de réparation.	X	
	3. Réceptionner le véhicule, le matériel.		X
2. PRÉPARER L'INTERVENTION	1. Préparer le véhicule, le matériel à l'intervention.	X	
	2. Collecter les informations nécessaires à l'intervention.	X	
	3. Analyser, interpréter, traiter les informations.	X	
	4. Repérer les anomalies visuelles.	X	X
	5. Organiser le poste de travail.	X	
3. RÉALISER L'INTERVENTION	1. Réaliser la maintenance périodique.	X	
	2. Mesurer, contrôler les caractéristiques mécaniques, hydrauliques, électriques, pneumatiques. Comparer les valeurs relevées aux valeurs de référence et contribuer au diagnostic.		
	3. Déposer, reposer des sous-ensembles, des organes.	X	
	4. Démonter, réparer, remonter, dans le respect des normes, des procédures ou des règles de l'art.	X	
	5. Régler dans le respect des normes du constructeur <i>et/ou</i> de la réglementation.	X	X
	6. Contrôler la qualité de son intervention.	X	
	7. Entretenir, remettre en état le poste de travail.	X	
4. RESTITUER LE VÉHICULE, LE MATÉRIEL	1. Rendre compte oralement, au client et à l'entreprise, de l'intervention réalisée.	X	
	2. Compléter la fiche, l'ordre de travail.	X	
	3. Signaler, à l'interne et par écrit, les anomalies constatées lors de l'intervention.	X	
	4. Restituer le véhicule, le matériel.	X	X

Niveau A : tâche réalisée en autonomie

Niveau P : tâche réalisée en participation

Brevet d'études professionnelles Maintenance des véhicules et des matériels

Voitures Particulières – Véhicules Industriels – Motocycles

Tracteurs et Matériels Agricoles – Matériels de Travaux Publics et de Manutention - Matériels de Parcs et Jardins

1. ACCUEILLIR LE CLIENT

TÂCHES	A	P
• Accueillir, communiquer avec le client.		X
• Renseigner le contrat de réparation.	X	
• Réceptionner le véhicule, le matériel.		X
CONDITIONS D'EXERCICE		
Données et informations disponibles : Les clients, les partenaires internes et externes de l'entreprise. La documentation technique et commerciale du constructeur et de l'entreprise.		
Moyens : Les supports et les outils de communication de l'entreprise (support papier, informatique,...).		
Matière d'œuvre : Les informations du client. Le véhicule ou le matériel. Les éléments ou les organes constitutifs des systèmes et sous systèmes. Les procédures de l'entreprise.		
Connaissances : Les règles, les outils de la communication écrite et orale. Le vocabulaire technique. Les notions juridiques et réglementaires de la consommation appliquées à la maintenance.		
Lieu /Situation : A l'atelier. Sur site.		
Liaisons fonctionnelles (Relations, communications) : Le client, l'utilisateur et le matériel incriminé. Le personnel de l'atelier, du magasin, des différents services et la hiérarchie.		
RÉSULTATS ATTENDUS		
<ul style="list-style-type: none">• Le client est accueilli courtoisement.• Les questions posées au client sont adaptées.• Les informations fournies par le client sont correctement retranscrites.• Le client est mis en relation avec la personne adaptée.• Le client et son véhicule ou son matériel sont identifiés sur le contrat de la réparation.• Les différents supports de communication sont correctement utilisés.• Le contrôle visuel est correctement effectué.• Le compte rendu est correctement effectué auprès du responsable.		

Brevet d'études professionnelles Maintenance des véhicules et des matériels

Voitures Particulières – Véhicules Industriels – Motocycles

Tracteurs et Matériels Agricoles – Matériels de Travaux Publics et de Manutention - Matériels de Parcs et Jardins

2. PRÉPARER L'INTERVENTION

TÂCHES	A	P
• Préparer le véhicule, le matériel à l'intervention.	X	
• Collecter les informations nécessaires à l'intervention.	X	
• Analyser, interpréter, traiter les informations.	X	
• Repérer les anomalies visuelles.	X	X
• Organiser le poste de travail.	X	
CONDITIONS D'EXERCICE		
Données et informations disponibles : Les clients, les partenaires internes et externes de l'entreprise. La documentation technique et commerciale du constructeur ou de l'équipementier et de l'entreprise (caractéristiques, procédures, schémas des circuits d'énergie, ...). Les informations sur les processus de mesure et les conditions à respecter. L'arbre de diagnostic simples (algorithme,...). Les procédures de qualité de l'entreprise.		
Moyens : L'outillage standard, l'outillage spécifique, le matériel de manutention. L'appareillage de mesure et de contrôle conventionnel, les dispositifs d'aide au diagnostic simple. Les banques de données d'informations.		
Matière d'œuvre : Le véhicule ou le matériel en situation avec son manuel d'utilisation et de maintenance. Les éléments ou les organes constitutifs des systèmes et sous systèmes, les organes. Les procédures de l'entreprise.		
Connaissances : Les fonctions à assurer, les caractéristiques fonctionnelles et les grandeurs en cause. Le fonctionnement et l'organisation des systèmes (structure et liaisons fonctionnelles simples). La lecture des représentations schématiques des circuits d'énergie. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. Les procédures, les outils de contrôles conventionnels.		
Lieu /Situation : A l'atelier. Sur site.		
Liaisons fonctionnelles (Relations, communications) : Le client, l'utilisateur et le matériel incriminé. Le personnel de l'atelier, du magasin, des différents services et la hiérarchie.		
RÉSULTATS ATTENDUS		
• Les informations collectées sont correctement exploitées. • Les différents supports de la communication sont correctement utilisés. • Les données nécessaires à l'intervention sont toutes collectées et traitées. • L'exploitation des schémas mécaniques et des schémas des énergies est correcte. • Les procédures doivent être respectées. • Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. • La propreté et l'intégrité du véhicule, de l'équipement, du matériel et du poste de travail sont assurées. • Le poste est correctement organisé, les différents outillages sont regroupés.		

Brevet d'études professionnelles Maintenance des véhicules et des matériels

Voitures Particulières – Véhicules Industriels – Motocycles

Tracteurs et Matériels Agricoles – Matériels de Travaux Publics et de Manutention - Matériels de Parcs et Jardins

3. RÉALISER L'INTERVENTION		
TÂCHES	A	P
• Réaliser la maintenance périodique.	X	
• Mesurer, contrôler les caractéristiques mécaniques, hydrauliques, électriques, pneumatiques. Comparer les valeurs relevées aux valeurs de référence et contribuer au diagnostic.	X	
• Déposer, reposer des sous-ensembles, des organes.	X	
• Démontér, réparer, remonter, dans le respect des normes, des procédures ou des règles de l'art.	X	
• Régler dans le respect des normes du constructeur, de l'équipementier <i>et/ou</i> de la réglementation.	X	X
• Contrôler la qualité de son intervention.	X	
• Entretenir, remettre en état le poste de travail.	X	
CONDITIONS D'EXERCICE		
<p>Données et informations disponibles : Le diagnostic. L'ordre de réparation. La procédure d'intervention. La documentation constructeur (manuels d'après-vente, CD Rom, Internet, ...), banque de données.</p> <p>Moyens : L'outillage standard, l'outillage spécifique, le matériel de levage et de manutention. Le poste de travail.</p> <p>Matière d'œuvre : Le véhicule ou le matériel, les organes, les équipements. Les éléments à remplacer <i>ou</i> à installer.</p> <p>Connaissances : Les fonctions à assurer, les caractéristiques fonctionnelles. Le fonctionnement des systèmes et des composants. L'organisation des systèmes (structures et liaisons fonctionnelles). Les technologies développées (mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électriques et électroniques). Les méthodes, les techniques, les outillages de réparation et d'entretien. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. La démarche de qualité.</p> <p>Lieu /Situation : A l'atelier. Sur site.</p> <p>Liaisons fonctionnelles (Relations, communications) : Le personnel de l'atelier, du magasin, la hiérarchie de l'entreprise.</p>		
RÉSULTATS ATTENDUS		
<ul style="list-style-type: none"> • Les éléments sont déposés et reposés en conformité avec les préconisations constructeur et sans détérioration. • Les éléments sont réparés en conformité avec les préconisations constructeur et sans détérioration. • Les mesures et les contrôles sont réalisés avec la précision requise et suivant le protocole constructeur. Les écarts sont relevés et analysés. • Les réglages sont conformes aux normes du constructeur <i>et/ou</i> à la réglementation. • L'intervention est réalisée en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité. • La fiche d'intervention est complète, toutes les pièces et fournitures sont indiquées. • Les incidents, les défauts, les détériorations sont signalés. • La propreté et l'intégrité du véhicule, de l'équipement, du matériel et du poste de travail sont assurées. • L'environnement est respecté. 		

Brevet d'études professionnelles Maintenance des véhicules et des matériels

Voitures Particulières – Véhicules Industriels – Motocycles

Tracteurs et Matériels Agricoles – Matériels de Travaux Publics et de Manutention - Matériels de Parcs et Jardins

4. RESTITUER LE VÉHICULE, LE MATÉRIEL

TÂCHES	A	P
• Rendre compte oralement, au client et à l'entreprise, de l'intervention réalisée.	X	
• Compléter la fiche, l'ordre de travail.	X	
• Signaler, à l'interne et par écrit, les anomalies constatées lors de l'intervention.	X	
• Restituer le véhicule, le matériel.	X	X
CONDITIONS D'EXERCICE		
Données et informations disponibles : Le plan qualité de l'entreprise. Les documents de suivi de maintenance du véhicule. Le client.		
Moyens : Les procédures, les outils et les documents mis en place. L'outil informatique (suivi client, ...).		
Matière d'œuvre : Les interventions réalisées sur le véhicule ou le matériel. Les principes de la communication.		
Connaissances : La démarche de qualité de l'entreprise. Les moyens de paiement. Les notions de facturation. Les notions juridiques et du consumérisme appliquées à la maintenance. Les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.		
Lieu /Situation : A l'atelier. Sur site.		
Liaisons fonctionnelles (Relations, communications) : Le client, l'utilisateur du matériel en cause. Le personnel de l'atelier, du magasin, la hiérarchie de l'entreprise.		
RÉSULTATS ATTENDUS		
• La présentation de l'intervention est fidèle à son déroulement, elle est adaptée à l'interlocuteur. • La fiche de travail est complète et exploitable. • Les défauts périphériques sont signalés par écrit. • Les procédures qualité de l'entreprise sont appliquées.		